

Espaces d'information des chambres consulaires pour des études en alternance en Lorraine

Face à l'allongement de la durée des études, l'alternance est une solution pour allier formation et entrée dans la vie active. Cette forme d'apprentissage n'est plus l'apanage des métiers manuels et de nombreux CFA, universités et grandes écoles proposent aujourd'hui la possibilité d'acquérir des diplômes de bac +2 à bac +5 par la voie de l'alternance.

Deux contrats spécifiques

> **Le contrat d'apprentissage** a pour but de pouvoir offrir aux étudiants une formation à la fois théorique mais aussi pratique dans le cadre de leurs études. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il permet aux étudiants d'obtenir une expérience professionnelle, favorisant par la suite leur insertion sur le marché de l'emploi.

> Pour en savoir plus sur ces contrats : www.contrats-alternance.gouv.fr.

> **Le contrat de professionnalisation** a été mis en place en 2004 afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi. Il vise à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans diplôme et des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus et à leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle.

Les chambres consulaires vous informent...

Les Chambres d'Agriculture et la Direction régionale de l'Agriculture vous informent sur les métiers verts, les Chambres de Commerce et d'Industrie sur les métiers du commerce et du tertiaire, et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat sur les métiers de l'artisanat.

1 - Les Chambres d'Agriculture et la Direction régionale de l'Agriculture

SERVICE REGIONAL DE LA FORMATION ET DU DEVELOPPEMENT – SRFD Direction Régionale Alimentation Agriculture et Forêt

76 avenue André Malraux
57046 METZ CEDEX
Tél : 03.55.74.11.00 - Fax : 03.55.74.11.01
E-mail : srfd.lorraine@educagri.fr
Internet : www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Service formation-communication
5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
Tél : 03.83.93.34.71
E-mail :
virginie.grand@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

> Informe sur les métiers verts et les formations, uniquement sur rendez-vous.

EN MEUSE

L'accueil, l'information et l'orientation sont assurés par Avenir Jeunes implanté à la Chambre de Métiers (cf. page suivante).

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE MOSELLE

Maison de l'Agriculture - Service formation
64 avenue André Malraux
57045 METZ CEDEX 01
Tél : 03.87.66.12.30 - Fax : 03.83.66.12.65
E-mail : nathalie.cedrini@moselle.chambagri.fr

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h00 à 17h (16h le vendredi).

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DES VOSGES

Service formation - La Colombière
17 rue André Vitu - 88026 EPINAL CEDEX
Tél: 03.29.29.23.52 - Fax: 03.29.29.23.74
E-mail : denis.moulenes@vosges.chambagri.fr
> Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h.

2 - Les Chambres de Commerce et d'Industrie

CCI 54 - DIRECTION ALTERNANCE PROMOTION - INFORMATION - ORIENTATION / POINT A

Espace Corbin
10 rue Victor Poirel - 54000 NANCY
Tél : 03.54.95.76.06 - Fax : 03.54.95.76.07
E-mail : point-a@nancy.cci.fr
Internet : www.cciinformation54.fr

> Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h.

> Le POINT A accueille, informe, oriente les
jeunes sur les métiers, les formations et les
dispositifs. Il vérifie les motivations des jeunes
au cours de tests avec des psychologues ou au
cours d'entretiens. Il aide ainsi le jeune à
construire, si besoin est, son projet
professionnel et à le valider. Travaille en
étroite collaboration avec les Chambres
d'Agriculture et de Métiers. Est en mesure
d'informer sur tous les secteurs professionnels
et, le cas échéant, réoriente vers les autres
Chambres. Il peut proposer un rapprochement
entre les jeunes et les entreprises.

> La CCI 54 organise également des soirées
d'information et d'orientation dans le cadre du
projet national REOSUP (Réorientation dans le
supérieur) : diagnostic approfondi, ciblage des
centres d'intérêt, identification des parcours de
formation, repérage des secteurs porteurs...
avec 3 séances d'entretiens individuels et de
tests, des travaux personnels lors des
intersessions et une séance collective de
présentation du projet.

EN MEUSE

L'accueil, l'information et l'orientation sont
assurés par Avenir Jeunes implanté à la
Chambre de Métiers (cf. page suivante).

CCI FORMATION

5 rue Jean-Antoine Chaptal - 57070 METZ
Tél : 03.87.39.46.87 (apprentissage)
et 03.87.39.46.93 (professionnalisation)
Internet : www.cciinformation.org

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h30 (16h le vendredi).

> Le POINT A informe les jeunes sur les métiers
du commerce et de l'industrie, les contrats, les
formations et la recherche d'entreprise.

CFA - CCI DES VOSGES

Centre d'Activités
467 rue des Grands Prés
88100 SAINTE-MARGUERITE
Tél : 03.29.56.80.72
E-mail : cfa@vosges.cci.fr

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et
de 14h à 18h (17h le vendredi).

> Le POINT A accueille, oriente les jeunes. Il
informe sur les contrats, les métiers, les formations
du commerce et de l'industrie ; il valide le projet
par le biais d'entretiens, il propose également des
mises en relation avec les entreprises du
commerce, du tourisme et de la plasturgie.

3 - Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Les lieux d'information dénommés « Centres
d'Aide à la Décision » proposent des
services identiques : une orientation, une
information sur les contrats, les métiers, les
diplômes, une aide à la recherche d'une
entreprise et un accompagnement pendant le
contrat.

Ils peuvent, occasionnellement, informer sur tous
les secteurs professionnels et réorientent, le cas
échéant, vers les autres chambres.

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT C.A.D.E.A. (Centre d'Aide au Développement de l'Emploi dans l'Artisanat)

4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
Tél : 03.83.95.60.46 - Fax : 03.83.95.60.30
E-mail : christine-wetzel@cm-nancy.fr
Internet : www.cma-nancy.fr

> Accueil du public du lundi au jeudi de 9h à
16h30 le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-
vous de préférence.

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT CAD - AVENIR JEUNES

39 quai Carnot - BP 90237
55005 BAR-LE-DUC CEDEX
Tél : 03.29.79.76.63 - Fax : 03.29.45.65.10
N° vert : 0.800.572.455
E-mail : apprentissage@cma-meuse.fr
Internet : www.cma-meuse.fr

- > Accueil du public du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 12h.
- > Structure commune aux trois Chambres de Métiers, de Commerce et d'Agriculture.

CHAMBRE DE METIERS - CAD - SFE CENTRE D'AIDE A LA DECISION - SERVICE FORMATION ENTREPRISE

5 boulevard de la Défense - CP 97803
57078 METZ CEDEX 3
Tél : 0820.85.70.57 - Fax : 03.87.62.71.25
E-mail : cad@cm-moselle.fr
Internet : www.cm-moselle.fr

- > Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
- > Assure une permanence sur RDV le mercredi : 1 rue Camille Weiss à Forbach et 10 allée de la terrasse à Thionville.

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT CAD - CENTRE D'AIDE A LA DECISION

24 rue Boulay de la Meurthe
88000 EPINAL
Tél : 03.29.69.55.56 - Fax : 03.29.69.55.57
E-mail : apprentissage@cma-vosges.fr
Internet : www.cma-vosges.fr

- > Accueil du public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h.

AUTRES RESEAUX D'INFORMATION SUR L'ALTERNANCE

Vous pouvez également contacter d'autres réseaux pour vous informer sur les études en alternance : les Centres d'Information et d'Orientation (C.I.O.) de l'Education Nationale, les Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation (S.C.U.I.O.), les Centres de Formation des Apprentis (C.F.A.), Pôle Emploi, les missions locales et P.A.I.O. ou des associations comme l'APEC, l'APECITA, l'AFIJ, l'AFFA ou encore le réseau des GRETA, etc.

RECHERCHER UNE ENTREPRISE D'ACCUEIL

La recherche d'une entreprise doit débiter le plus tôt possible, dès mars/avril, avant même de connaître son admissibilité à une formation en alternance. Des offres de contrats d'apprentissage sont accessibles sur Internet :

- La bourse de l'apprentissage en Lorraine : www.saril.org
- La rubrique contrats en alternance sur www.pole-emploi.fr (espace candidat / consulter les offres)

POUR ALLER PLUS LOIN !

Pour connaître l'ensemble des diplômes accessibles par voie d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, consultez le site portail de la formation en Lorraine : www.inffolor.org rubrique formation puis « formation initiale en alternance » (contrat d'apprentissage) ou « formation continue en alternance » (contrat de professionnalisation).

Vous pouvez également consulter le portail du Medef Lorraine : www.alternancemodedemploi.fr.

/code doc : HB/